

LES EMPLOIS VACANTS :

la moitié se situe dans les petites entreprises

Au 4^e trimestre 2014, le taux d'emplois vacants dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel est de 0,6 % en légère augmentation par rapport au trimestre précédent et sur un an.

De façon plus structurelle, un peu plus de la moitié des emplois vacants déclarés le sont par des entreprises de 1 à 9 salariés, et ce quel que soit le secteur d'activité. Le taux d'emplois vacants est particulièrement faible pour les entreprises de 500 salariés ou plus (0,3 % au 4^e trimestre 2014).

Sur l'ensemble des entreprises des secteurs concurrentiels de 1 salarié ou plus, on estime à 138 900 le nombre d'emplois vacants au 4^e trimestre 2013. Parmi eux, 41 % sont des emplois nouvellement créés, 31 % des emplois inoccupés et 28 % des emplois occupés sur le point de se libérer.

Au sens défini par Eurostat, les emplois dits « vacants », ou « postes à pourvoir », sont des postes libres (nouvellement créés ou inoccupés) ou encore occupés et sur le point de se libérer, pour lesquels des démarches actives sont entreprises pour trouver, à l'extérieur de l'établissement, le candidat adéquat dans l'immédiat ou dans un avenir proche (encadré 1). Le recrutement souhaité peut correspondre à un contrat à durée indéterminée (CDI), un contrat à durée déterminée (CDD), ou à un emploi saisonnier, même de courte durée.

La moitié des emplois vacants se situent dans des entreprises de moins de 10 salariés...

Au 4^e trimestre 2014, dans les entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels, le taux d'emplois vacants (1) (encadré 2) se situe à 0,6 %, soit 72 800 emplois vacants (graphique 1 et tableau 1).

Les données pour les entreprises de 1 à 9 salariés sont disponibles de façon moins fréquente que pour celles de 10 salariés ou plus (encadré 2). Pour ces entreprises de petite taille, le taux d'emplois vacants est de 2,4 % au 4^e trimestre 2013 dans les secteurs concurrentiels, soit 75 700 emplois vacants. C'est presque 5 fois plus que pour les entreprises de 10 salariés ou plus (0,5 % au 4^e trimestre 2013).

(1) Le taux d'emplois vacants est calculé comme le rapport entre le nombre d'emplois vacants déclarés et la somme du nombre d'emplois vacants et du nombre d'emplois occupés, non corrigé des variations saisonnières.

Tableau 1 • Taux* et nombre d'emplois vacants dans les entreprises de 10 salariés et plus

Données brutes

Secteur d'activité		2010T4	2011T1	2011T2	2011T3	2011T4	2012T1	2012T2	2012T3	2012T4	2013T1	2013T2	2013T3	2013T4	2014T1	2014T2	2014T3	2014T4
Industrie	Taux d'emplois vacants*	0,4	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
	Nombre d'emplois vacants ..	13 300	17 000	16 500	14 300	15 100	15 600	13 100	12 000	13 700	13 000	13 200	12 700	13 300	15 300	14 800	13 100	14 700
Construction	Taux d'emplois vacants*	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3
	Nombre d'emplois vacants ..	4 400	5 200	5 300	4 300	4 700	4 700	5 300	3 900	4 700	5 300	4 600	4 800	3 900	4 500	3 400	2 900	2 900
Tertiaire marchand	Taux d'emplois vacants*	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,7	0,7	0,6	0,6
	Nombre d'emplois vacants ..	49 000	57 800	53 200	57 100	57 800	55 800	45 900	48 300	48 600	48 200	44 600	41 300	40 500	54 200	53 000	44 800	47 700
Tertiaire non marchand	Taux d'emplois vacants*	0,9	0,9	1,0	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	0,6	0,6	0,9	0,9	0,8	0,9
	Nombre d'emplois vacants ..	7 200	7 300	7 800	7 000	6 400	7 200	7 700	6 300	7 000	7 200	7 300	5 300	5 500	7 600	8 200	6 600	7 500
Ensemble des secteurs	Taux d'emplois vacants*	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,7	0,6	0,5	0,6
	Nombre d'emplois vacants ..	74 000	87 400	82 800	82 600	83 900	83 400	72 000	70 500	73 900	73 700	69 700	64 100	63 200	81 600	79 400	67 400	72 800

* Taux d'emplois vacants = 100*(nombre d'emplois vacants/(nombre d'emplois vacants + nombre d'emplois occupés)).

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus de France métropolitaine.

Source : Dares, enquête Acemo trimestrielle ; calculs Dares.



Ainsi, au total pour les entreprises du secteur concurrentiel ayant au moins un salarié, le nombre d'emplois vacants peut être estimé à 138 900 au dernier trimestre 2013, soit un taux d'emplois vacants de 0,9 % (tableau 2), en baisse de 0,1 point par rapport au 4^e trimestre 2012.

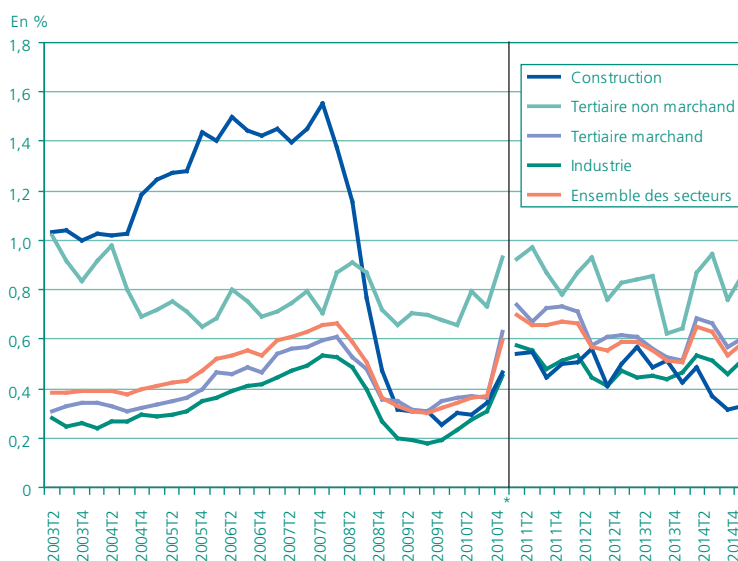
Plus de la moitié de ces emplois vacants se situent dans des entreprises de 1 à 9 salariés alors que celles-ci ne représentent que 20 % de l'emploi salarié.

... et le taux d'emplois vacants est moins élevé pour les très grandes entreprises

Parmi les entreprises de 10 salariés ou plus, le taux d'emplois vacants est peu différencié d'une catégorie de taille à l'autre en dessous d'un seuil de 250 salariés (entre 0,7 % et 1,0 % au 4^e trimestre 2014), (graphique 2). Il est en revanche plus faible pour les entreprises de 250 à 499 salariés (0,5 %) et encore davantage pour les entreprises de 500 salariés ou plus (0,3 %).

Depuis trois ans, le taux d'emplois vacants est en légère baisse dans les entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels. Cette évolution est observée pour presque toutes les catégories de taille d'entreprises, mais plus particulièrement

Graphique 1 • Taux trimestriels bruts d'emplois vacants dans les entreprises de 10 salariés ou plus



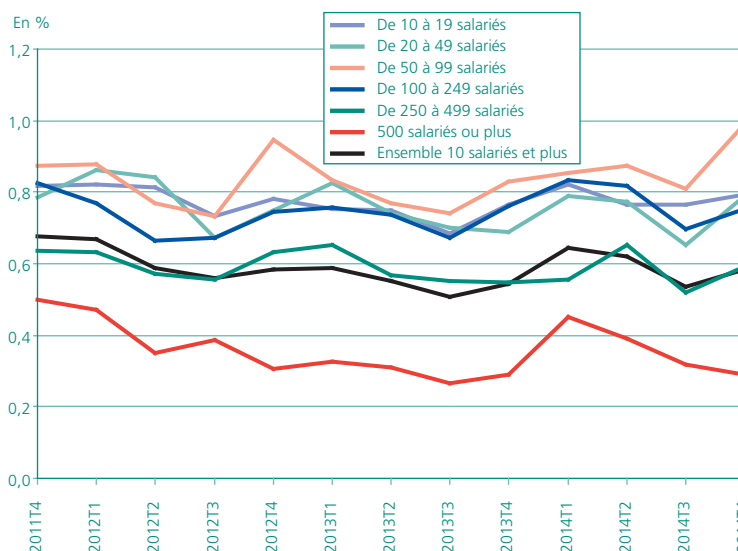
* Rupture due à un changement de question et de méthodologie de calcul (encadré).

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus de France métropolitaine.



Source : Dares, enquête Acemo trimestrielle ; calculs Dares.

Graphique 2 • Taux d'emplois vacants selon la taille d'entreprise



Champ : entreprises de 10 salariés ou plus de France métropolitaine.



Source : Dares, enquête Acemo trimestrielle ; calculs Dares.

Tableau 2 • Nombre et taux d'emplois vacants par secteur et par taille d'entreprise au 4^e trimestre 2013

	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble des secteurs
Moins de 10 salariés					
Taux d'emplois vacants (en %)	2,1	1,5	2,7	2,5	2,4
Nombre d'emplois vacants	6 500	7 400	58 300	3 500	75 700
Plus de 10 salariés					
Taux d'emplois vacants (en %)	0,5	0,4	0,5	0,6	0,5
Nombre d'emplois vacants	13 300	3 900	40 500	5 500	63 200
Ensemble des entreprises					
Taux d'emplois vacants (en %).....	0,6	0,8	1,0	0,9	0,9
Nombre d'emplois vacants	19 900	11 300	98 800	9 000	138 900

Champ : entreprises de 1 salarié ou plus de France métropolitaine.



Sources : Dares, enquêtes Acemo TPE et Acemo trimestrielle ; calculs Dares.

pour les entreprises de 500 salariés ou plus, pour lesquelles le taux d'emplois vacants a fortement diminué pendant cette période (de 0,5 % à 0,3 %).

Un taux d'emplois vacants plus élevé dans le tertiaire que dans la construction et l'industrie

Dans les entreprises de 10 salariés ou plus, le taux d'emplois vacants est légèrement plus faible dans la construction (0,3 %) et l'industrie (0,5 %) que dans le tertiaire marchand (0,6 %) ou le tertiaire non marchand (0,9 %). De décembre 2013 à décembre 2014, ce taux d'emplois vacants a augmenté dans le tertiaire (+0,1 point dans le tertiaire marchand et +0,3 point dans le tertiaire non marchand), a diminué dans la construction (-0,1 point) et est resté stable dans l'industrie.

Pour l'ensemble des entreprises ayant au moins un salarié, il est également plus élevé dans le tertiaire (1,0 % dans le tertiaire marchand, soit 98 800 emplois vacants et 0,9 % dans le tertiaire non marchand soit 9 000 emplois vacants) que dans la construction (0,8 %, soit 11 300 emplois vacants) ou l'industrie (0,6 % soit 19 900 emplois vacants).

Au sein de chaque secteur, comme pour l'ensemble du secteur concurrentiel, c'est parmi les entreprises de 1 à 9 salariés que le taux d'emplois

vacants est le plus élevé. Il varie beaucoup au sein du tertiaire marchand : de 0,3 % dans le secteur des transports et entreposage à 2,0 % dans l'hébergement et la restauration.

Les créations de postes représentent 40 % des emplois vacants

Au 4^e trimestre 2013, les créations de postes représentent une part plus élevée des emplois vacants dans les entreprises de moins de 10 salariés (46 %) que dans les autres (36 %), (tableau 3). À l'inverse, les emplois inoccupés représentent 39 % des emplois vacants dans les entreprises de 10 salariés ou plus, alors qu'ils n'en représentent que 24 % dans les entreprises de 1 à 9 salariés.

La part des emplois encore occupés et sur le point de se libérer diffère peu selon les deux catégories d'entreprises : 30 % dans les plus petites et 25 % dans celles ayant 10 salariés ou plus. Sur l'ensemble des entreprises des secteurs concurrentiels, au 4^e trimestre 2013, parmi les 138 900 emplois vacants, 41 % sont des emplois nouvellement créés, 31 % des emplois inoccupés et 28 % des emplois occupés sur le point de se libérer.

Cette répartition varie peu selon les secteurs. Dans le tertiaire non marchand, les emplois occupés sur le point de se libérer (36 %) sont néanmoins plus nombreux que dans les autres secteurs et les créations d'emplois y occupent une part moindre (35 %).

Tableau 3 • Répartition par type d'emplois vacants selon la taille d'entreprise au 4^e trimestre 2013

	Industrie			Construction			Tertiaire marchand			Tertiaire non marchand			Ensemble des secteurs		
	1 à 9 salariés	10 salariés ou plus	Ensemble	1 à 9 salariés	10 salariés ou plus	Ensemble	1 à 9 salariés	10 salariés ou plus	Ensemble	1 à 9 salariés	10 salariés ou plus	Ensemble	1 à 9 salariés	10 salariés ou plus	Ensemble
Taux d'emplois vacants (en %)	2,1	0,5	0,6	1,5	0,4	0,8	2,7	0,5	1,0	2,5	0,6	0,9	2,4	0,5	0,9
Nombre d'emplois vacants	6 500	13 300	19 900	7 400	3 900	11 300	58 300	40 500	98 800	3 500	5 500	9 000	75 700	63 200	138 900
Part des emplois nouvellement créés (en %).....	38,6	37,8	38,1	46,8	43,5	45,6	46,3	36,0	42,1	46,8	27,0	34,6	45,7	36,1	41,3
Part des emplois inoccupés dans les emplois vacants (en %).....	26,9	36,2	33,2	30,3	39,6	33,5	23,3	38,4	29,5	17,8	47,2	35,9	24,0	38,8	30,7
Part des emplois sur le point de se libérer dans les emplois vacants (en %).....	34,5	26,0	28,8	23,0	17,0	20,9	30,4	25,6	28,5	35,4	25,8	29,5	30,3	25,2	27,9

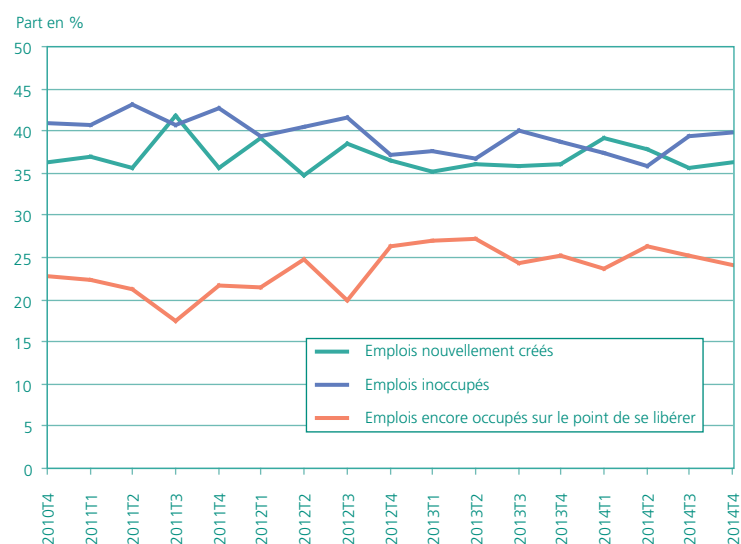
Champ : entreprises de 1 salarié ou plus de France métropolitaine.

Source : Dares, enquêtes Acemo trimestrielle et Acemo TPE ; calculs Dares.



Sur le champ des entreprises de 10 salariés ou plus, la part des emplois inoccupés parmi les emplois vacants, après avoir baissé tendanciellement entre le 4^e trimestre 2010 et le 2^e trimestre 2014 (-7 points de 43 % à 36 %) est remontée à un niveau proche de sa moyenne (à 40 %), (graphique 3). Depuis le 4^e trimestre 2010, la part des emplois encore occupés sur le point de se libérer a fluctué entre 18 % et 27 % et celle des créations d'emploi entre 35 % et 42 %.

Graphique 3 • Part des emplois inoccupés parmi les emplois vacants



Champ : entreprises de 10 salariés ou plus de France métropolitaine.



Source : Dares, enquête Acemo trimestrielle ; calculs Dares.

Philippe BOURIEAU (Dares).

Encadré 1

EMPLOIS VACANTS, OFFRES D'EMPLOI ET DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

D'après le concept de « *job vacancies* » d'Eurostat, utilisé dans cette publication, un emploi dit « vacant » (1) est un poste libre (nouvellement créé ou inoccupé) ou encore occupé et sur le point de se libérer, pour lequel des démarches actives sont entreprises pour trouver, à l'extérieur de l'établissement, le candidat adéquat dans l'immédiat ou dans un avenir proche. Ces postes peuvent être des CDI, des CDD, des emplois saisonniers, même de courte durée.

Selon cette définition, un emploi vacant doit être ouvert aux candidats externes à l'entreprise. Cependant, cela n'ôte pas à l'employeur la possibilité de recruter un candidat en interne pour ce poste. En revanche, un poste vacant ouvert uniquement aux candidats internes à l'entreprise ne doit pas être considéré comme un emploi vacant.

Dans les enquêtes Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo), la question sur les emplois vacants est formulée de la façon suivante :

« Emplois pour lesquels vous faites des démarches de recherche d'un candidat

1. Avez-vous des emplois pour lesquels vous entreprenez des démarches actives de recherche d'un candidat, à l'extérieur de votre établissement ? Oui/non

Il s'agit de postes nouvellement créés, inoccupés ou encore occupés et sur le point de se libérer pour lesquels vous entreprenez des démarches actives de recherche de candidats adéquats, immédiatement et/ou dans les 3 prochains mois à l'extérieur de votre établissement. Ces postes peuvent être des CDI, des CDD, des emplois saisonniers, même de courte durée (de moins d'un mois).

2. Si oui, indiquez le nombre de ces emplois

- emplois nouvellement créés
- emplois inoccupés
- emplois encore occupés et sur le point de se libérer. »

Le nombre d'emplois dit « vacants » est conceptuellement assez différent du flux d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi (concept utilisé, par exemple, dans la publication : *Demandeurs d'emplois inscrits et offres collectées par Pôle emploi en juin 2015*). D'une part, les postes « vacants » ne font pas tous l'objet d'une offre d'emploi. D'autre part, les emplois « vacants » constituent un stock (coupe instantanée) et non un flux.

Enfin, le nombre d'emplois vacants ne renseigne pas à lui seul sur les difficultés de recrutement et le plus ou moins bon fonctionnement du marché du travail. À titre illustratif, avec un nombre annuel d'embauches de l'ordre de 20 millions, on pourrait observer un nombre moyen d'emplois vacants de 380 000 si chaque recrutement était précédé d'une vacance d'emploi d'une semaine. Dans la réalité, la plupart des recrutements, notamment sur des CDD très courts (un jour...) ne donnent pas lieu à des vacances d'emploi aussi longues ; à l'inverse, une semaine est un délai très court pour un recrutement en CDI. Cet exemple illustre simplement que le nombre d'emplois vacants à une date donnée peut résulter du fonctionnement normal du marché du travail, et ne correspond pas à la baisse du chômage que l'on pourrait obtenir en « pourvoyant tous les emplois non pourvus ».

Les difficultés de recrutement pourraient être appréhendées directement par la mesure du nombre d'offres d'emploi annulées car l'employeur n'a pas trouvé le candidat souhaité dans les délais requis (2). Cette information n'est pas disponible régulièrement. Il n'existe pas de recensement de l'ensemble des offres d'emploi (seules sont connues celles qui sont déposées à Pôle emploi) et le motif de l'annulation d'une offre (disparition du besoin ou échec de recrutement) n'est pas une information systématiquement collectée dans les systèmes d'information.

1 L'expression anglaise « *job vacancies* » est mieux traduite par « offre d'emploi » ou « poste à pourvoir » que par « emploi vacant », traduction peu compatible avec le fait qu'un poste encore occupé peut être considéré comme à pourvoir.

2 Voir la publication du Centre d'études de l'emploi : *Connaissance de l'emploi* numéro 64, <http://www.cce-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/les-emplois-vacants>

MÉTHODE D'ESTIMATION DES EMPLOIS VACANTS

Les données sur les emplois vacants proviennent de l'enquête Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) trimestrielle pour les entreprises de 10 salariés ou plus et de l'enquête Acemo TPE pour les entreprises de 1 à 9 salariés.

Le champ est celui des entreprises en activité du secteur concurrentiel de France métropolitaine. Sont exclus les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture, l'administration publique, l'action sociale relevant de la loi de 1901, les syndicats de copropriété, les activités des ménages employeurs et les activités extra territoriales. Les effectifs salariés excluent par ailleurs les intérimaires et les stagiaires.

Entreprise de 10 salariés ou plus

Le nombre d'emplois vacants par secteur sur le champ des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel est estimé à partir des taux d'emplois vacants fournis par l'enquête Acemo trimestrielle, disponible à la fin du trimestre suivant, et d'une estimation réalisée par la Dares, du nombre d'emplois occupés par secteurs fins sur le champ de l'enquête Acemo.

L'estimation de l'effectif salarié propre au champ Acemo s'appuie sur l'estimation annuelle d'emploi salarié calculée par l'Insee. L'estimation annuelle d'emploi de l'Insee portant sur l'ensemble des salariés des secteurs marchands et non marchands, toutes tailles confondues, la restriction au champ Acemo s'opère à partir d'une identification fine de la part des effectifs salariés exclus du champ Acemo. Cette identification se fonde pour l'essentiel sur les Déclarations annuelles de données sociales (DADS) de l'Insee (notamment à partir du code APE, du statut juridique et de la taille de l'entreprise) et sur les estimations d'emploi de l'Insee et de la Dares pour l'intérim. Elle est actualisée à chaque fois que l'on dispose de nouvelles données sur les DADS. Une fois les effectifs sectoriels annuels obtenus sur le champ Acemo, les effectifs sectoriels trimestriels sont estimés à partir des taux sectoriels d'évolution trimestrielle d'emploi de l'enquête Acemo trimestrielle (disponibles au niveau 38 de la nomenclature d'activité agrégée) et d'une méthode économétrique d'étalonnage-calage-lissage.

Entreprises de 1 à 9 salariés

Le nombre d'emplois vacants et le nombre d'emplois occupés par secteurs sur le champ des entreprises de 1 à 9 salariés du secteur concurrentiel sont fournis par l'enquête Acemo TPE. À partir de ces nombres, on peut calculer des taux d'emplois vacants. Ces résultats portent sur le dernier trimestre de l'année et sont disponibles 10 mois après la fin de l'année. Les résultats ne sont jamais révisés.

Rupture de série

Une reformulation des questions sur les emplois vacants est intervenue dans l'enquête Acemo pour les entreprises de 10 salariés ou plus au 4^e trimestre 2010, ce qui crée une rupture de série. Cette reformulation a également été introduite dans l'enquête annuelle Acemo TPE portant sur la fin de l'année 2010. Elle visait à améliorer la mesure des emplois vacants, en modifiant le positionnement de la question dans l'enquête Acemo et en l'accompagnant notamment d'une définition plus précise qu'auparavant des emplois vacants.